

{ À noter

Fin du stationnement alterné

À compter du 15 septembre, le stationnement alterné ne sera plus en vigueur dans les rues suivantes : rue Jules-Guesde, rue Etienne-Dolet et rue du 19-Mars-1962. Seul le stationnement unilatéral du côté pair sera autorisé dans ces voies. Ce stationnement unilatéral permettra aux véhicules de grands gabarits (pompiers, enlèvement des ordures ménagères et des encombrants, cars scolaires) de circuler plus aisément et d'assurer un bon fonctionnement des services. Par ailleurs, ce mode de stationnement ne réduira en aucun cas le nombre de places disponibles.

Parking du centre ville

De nouveaux horaires d'ouverture du parking municipal situé rue Gabriel-Crié, sous le marché, s'appliqueront à compter du 1^{er} octobre. Le parking sera donc ouvert de 7 h à 21 h.

Une voie sur la D 907

En raison des travaux du tramway Châtillon-Viroflay, la circulation sur la D 907 sera réduite à une voie jusqu'en décembre, à partir du boulevard Camélinat, en direction de Châtillon.



TRI DES DÉCHETS

Ayez le réflexe «verre» !

Pour plus d'esthétique et moins de nuisances sonores, trois nouveaux conteneurs de verre enterrés ont été installés à travers la ville. Ils se trouvent à l'angle de l'avenue Pierre-Brossolette et de la rue Voltaire, devant la MJQ Barbusse et à l'angle des rues Gabriel-Crié et Edgar-Quinet.

Quid des conteneurs de verre

On y met : les bouteilles, pots et bocaux en verre, en vrac, vides, sans bouchon, ni capsule ni couvercle.

Mais attention ! On n'y met pas : les pots en terre, la vaisselle et la faïence, les ampoules, néons et halogènes, les miroirs et vitres.

Le saviez-vous ? Le verre se recycle à 100 % et à l'infini. Avec une bouteille ou un bocal en verre, on peut refaire la même bouteille ou le même bocal. Le verre recyclé, appelé calcin, est aujourd'hui la matière principale de l'industrie verrière : une bouteille sur deux est ainsi fabriquée. Chaque tonne de calcin permet une économie totale d'énergie de 100 kg de fioul. Autre avantage : ce recyclage diminue d'environ 12 % le poids des déchets ménagers à éliminer.



TRA- VAUX

Une école agrandie

Le groupe scolaire Paul-Langevin, qui héberge également un centre de loisirs maternel, était à l'étroit dans ses locaux. Des travaux d'extension sont donc en cours et la Ville en a profité pour réaménager et rénover partiellement les locaux existants.



Première étape du chantier : les mois de février à juin 2008 ont été consacrés à la consolidation des sols sous l'ensemble des bâtiments actuels et futurs. Un puits de 1 mètre 20 de diamètre sur 20 m de profondeur a permis d'accéder aux anciennes carrières souterraines.

But de l'opération : conforter les galeries grâce à une trentaine de piliers maçonnés.

Le réaménagement des locaux existants, réalisé durant l'été, a permis de réserver plus d'espace au hall d'entrée, au couloir,

Les anciennes carrières ont été consolidées sous l'ensemble du bâtiment avant la construction de l'extension.



au bureau de direction et à la nouvelle salle des maîtres. Les peintures, les sols, les faux plafonds et l'éclairage ont été refaits à neuf et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite est désormais garantie.

Actuellement en construction, l'extension de 277 m² doit être réalisée pour la rentrée de janvier

2009. Le nouveau bâtiment, constitué d'un simple rez-de-chaussée accolé à l'école maternelle du côté du mail, offrira trois salles d'activité et une salle pour la bibliothèque. Pour plus d'esthétique, sa façade découpée ouvrira la perspective et sa toiture végétalisée, outre les cinq arbres replantés, apportera une touche de verdure.